



Building a Europe
for and with children
Construire une Europe
pour et avec les enfants



Strasbourg, 8 June 2020

CDENF(2020)12 Bil



26 June/ Juin

CDENF First thematic exchange of views
Premier échange de vues thématique du CDENF

Prepared by the Children's Rights Division / Préparé par la Division des droits des enfants

children@coe.int
www.coe.int/cdenf

COVID-19 pandemic responses: lessons learnt from management and adaptation to ensure that children are treated as rights holders during the pandemic and beyond

Background

The increasingly rapid spread of the coronavirus (COVID-19) in Europe and beyond has prompted many countries to introduce a wide range of unprecedented measures to contain the pandemic. Considerable uncertainty remains as to the duration and magnitude of confinement measures and the extent to which they may be implemented in a similar manner across countries. As of now, it is however clear that the coronavirus pandemic has and will continue to have an incredibly disruptive impact on children's lives, their well-being and inevitably on their rights, possibly for years to come.

While the control and prevention measures taken so far appear in many countries to contain the virus' spread, it is also widely reported that they have aggravated situations of children who were already at risk or exposed to abusive or neglectful environments. Reports show that security, health and financial factors, both at the level of state systems and services, and within individual families, have increased the risks of abuse, neglect, exploitation and violence against children. At the same time, the containment measures in most countries have made it difficult for children and their caregivers to report abuse or violence and/or receive adequate support to help them cope with it. While children faced the COVID-19 pandemic, measures to uphold their right to be heard in matters that concern them appear to have been overlooked or suspended, and their voices have often remained excluded from national conversations, or otherwise been put on the backburner.

As governments continue to weigh decisions about the stringency and adaptation of their policies in their response to COVID-19, there is a pressing need for **up-to-date policy information and exchange on what measures are effective from a child-rights perspective**. Decision-making in this context should also be accompanied by transparent processes in which children's voices are heard in the development of policy measures. Such an integrated approach is crucial to effectively address the COVID-19 pandemic, and prepare the management of other similar crisis situations in the future. Although this pandemic brings numerous challenges, it is also an opportunity for all stakeholders – political decision-makers, governments, local authorities, civil society, the private sector, international organisations - to ensure that their efforts and decisions, which will shape the medium- and long-term impact on children, are firmly grounded on and respect the rights of the child.

Objectives

It is in this spirit that a first exchange of views of the Steering Committee for the Rights of the Child (CDEF) is being organised to take stock, from a child rights perspective, of lessons learnt to date from the management of the COVID-19 pandemic in member states. This exchange will also enable CDEF members and observers to share their perspectives on the coronavirus crisis. What should child rights policy makers and policy shapers do now and for the future?

Discussion themes

This three-hour exchange will be divided into two sessions to address the following dimensions:

- Which are the key lessons learnt from adapting to and managing the pandemic, with respect to the adequacy of integrating in the COVID-19 response plans, the safety, the well-being of children and the provision of child-friendly information?
- How to ensure that child protection and justice systems remain operational and effective in such situations? How to maintain or strengthen reporting and referral procedures and ensure effective case management during and after confinement periods? Which adaptations of legislation and child protection interventions

are required to ensure continuous violence prevention and control measures during a pandemic like COVID-19?

Finally, CDEF members and observers are expected to conclude this first exchange by reflecting on how to adapt the role and tasks of the CDEF, taking into account the priorities set out in the Council of Europe Strategy for the Rights of the Child (2016-2021) and plan future actions required to advise and support child protection stakeholders, including government, civil society, service providers and INGOs in this context.

Agenda - Friday, 26 June 2020

14h00-14h10	Welcome remarks by Ms Maria-Andriani Kostopoulou, Chair of the CDEF
<p>Session I – Mapping implications of COVID-19 policy responses for children’s rights and priority areas of focus by the CDEF</p> <p>Themes in focus: Which are the key lessons learnt from adapting to and managing the pandemic, with respect to the adequacy of integrating in the COVID-19 response plans, the safety, the well-being of children and the provision of child-friendly information?</p>	
14h10-14h45	<p><i>Speakers</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Ms Koulla Yiasouma, Northern Ireland Commissioner for Children and Young People, ENOC Chair ▪ Mr Benoit Van Keirsbilck, Director, Defence for children international, Belgium ▪ Mr Leo Rattlege, Legal and Policy Director, Child Rights International Network (CRIN)
14h45-15h20	<p>Exchange of views/ Follow-up questions and answers</p> <p>This session aims to look into different approaches, strategies and measures adopted by member states which impact on children, and how the COVID-19 response plans have considered the safety, well-being and the provision of child friendly information.</p> <p>The discussions, through experience-sharing by delegations from the present pandemic responses, should help uncover key challenges experienced, lessons learnt and possible strategic interventions to overcome them and ensure better preparedness for future policy action. Participants are invited in this context to share ideas on specific operational areas and responses which should be prioritised by the CDEF in its future work, including with respect to the identification of priorities for the development of the future Council of Europe Strategy beyond 2021. Related questions in focus include the following:</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ How are member states collecting information from policymakers and practitioners’ daily challenges to inform existing COVID-19 responses, adapt measures required and plan ahead for future epidemic policies, protocols and practice? ▪ Are there any examples of strategies and interventions which have ensured that the rights of children were adequately integrated, that the needs of children - and in particular children from vulnerable groups- were identified and addressed in responses to COVID-19? Which policy areas remain most challenging, and where members consider that specific actions should be planned by the CDEF?

	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Are there any examples of successful COVID-19 related children's participation initiatives, including with the participation of children in vulnerable situations? ▪ Are there any new and emerging risks and difficulties associated with the easing of lockdowns which need to be brought at the forefront of the policy-makers agenda with respect to children?
15h20-15h25	<p>Key Take-Aways of Session I</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Dr Susanna Greijer, Council of Europe expert
15h30-15h40	Break
<p>Session II – Mapping effective interventions of COVID-19 responses by the child protection and the justice systems, including with respect to situations of violence and sexual exploitation and abuse</p> <p>Themes in focus: How to ensure that child protection and justice systems remain operational and effective in such situations? How to maintain or strengthen reporting and referral procedures and ensure effective case management during and after confinement periods? Which adaptations of legislation and child protection interventions are required to ensure continuous violence prevention and control measures during a pandemic like COVID-19?</p>	
15h40- 16h10	<p><i>Speakers</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Ms Hanna Vseviiov, Head of Department, Children and Families Department, Ministry of Social Affairs, Estonia ▪ Mr George Nikolaidis, Research Director of Department of Mental Health & Social Welfare, Institute of Child Health, Greece ▪ Ms Simona Lanzoni, Second Vice-President of the Group of Experts on Action against Violence against Women and Domestic Violence (GREVIO) ▪ Dr Louise Crowley, Senior Lecturer in family law at the School of Law, University College Cork, Ireland
16h10-16h50	<p>Exchange of views/ Follow-up questions and answers</p> <p>Responses to COVID-19 led to the new public health safety protocols, school closures, uncertain childcare arrangements, disruptions of the justice system (including courts processes and hearings, custody arrangements), unemployment, social isolation, and significant barriers or lack of access to basic and critical support services for children and their families. Children are at heightened risks of exploitation, violence and abuse. This session addresses selected thematic issues identified by CDEF delegations as presenting particular challenges.</p> <p>The discussion, through experience-sharing by delegations, should help uncover key challenges experienced, lessons learnt and possible strategic interventions to overcome them and ensure better preparedness for future policy action . Contributions by member states and other stakeholders are aimed to guide the work of the CDEF, in particular of its subordinate body - the Committee of Experts on the rights and the best interests of the child in parental separation and in care proceedings (CJ/ENF-ISE) – and its Working Group on responses to violence against children (CDEF-GT-VAE). Related questions in focus include the following:</p>

	<ul style="list-style-type: none">▪ Which adaptations of legislation and child protection interventions are required to ensure continuous violence prevention and control measures during a pandemic like COVID-19? How frontline professionals, in particular social workers, have adapted to ensure children's safety and adequate case management?▪ What pathways to seek assistance work for children during the pandemic, and how have states adapted reporting and referral procedures and prioritisation processes ?▪ Are there any new tools and trainings required for agencies/ institutions to continue conducting efficiently child abuse and neglect investigations and to serve effectively children?▪ What interventions are necessary to guarantee that the justice system remains functional and aligns with the best interest of the child ?
16h40-16h50	Key Take-Aways of Session II <ul style="list-style-type: none">▪ Dr Susanna Greijer, Council of Europe expert
16h50-17h00	Closing remarks by Ms Regína Jensdóttir, Head of the Children's Rights Division and Children's Rights Coordinator of the Council of Europe

Les réponses à la pandémie de la COVID-19 : les enseignements tirés de la gestion et de l'adaptation pour garantir que les enfants soient traités comme des détenteurs de droits pendant la pandémie et au-delà

Contexte

La propagation croissante et rapide du coronavirus (COVID-19) en Europe et au-delà a incité de nombreux pays à mettre en place un large éventail de mesures sans précédent pour contenir la pandémie. Une grande incertitude subsiste quant à la durée et à l'ampleur des mesures de confinement et dans quelle mesure elles peuvent être mises en œuvre de la même manière dans les pays. Dès à présent, il est néanmoins certain que la pandémie a eu et continuera d'avoir un impact incroyablement perturbateur sur la vie et le bien-être des enfants, et inévitablement sur leurs droits, peut-être même pour les années à venir.

Si les mesures de contrôle et de prévention prises jusqu'à présent dans de nombreux pays semblent contenir la propagation du virus, il est également largement rapporté qu'elles ont aggravé la situation des enfants qui étaient déjà à risque ou exposés à des environnements abusifs ou négligents. Les rapports montrent que les facteurs liés à la sécurité, la santé et financiers, tant au niveau des systèmes et services de l'État qu'au sein des familles individuelles, ont augmenté les risques de maltraitance, de négligence, d'exploitation et de violence à l'égard des enfants. En même temps, les mesures d'endiguement prises dans la plupart des pays ont rendu difficile pour les enfants et les personnes qui s'occupent d'eux de signaler les abus ou la violence et/ou de recevoir une aide adéquate pour les aider à y faire face. Alors que les enfants étaient confrontés à la pandémie de la COVID-19, les mesures visant à faire respecter leur droit d'être entendus dans les affaires qui les concernent semblent avoir été négligées ou suspendues, et leurs voix sont souvent restées exclues des conversations nationales ou leur prise en compte a été mise entre parenthèses.

Alors que les gouvernements continuent de peser les décisions concernant la rigueur et l'adaptation de leurs politiques en réponse à la COVID-19, il est urgent **d'avoir des informations sur les politiques à jour et d'échanger sur les mesures efficaces du point de vue des droits de l'enfant**. La prise de décision dans ce contexte devrait également s'accompagner de processus transparents dans lesquels la voix des enfants soit entendue dans l'élaboration de nouvelles mesures politiques. Une telle approche intégrée est essentielle pour faire face efficacement à la pandémie de la COVID-19 et préparer la gestion d'autres situations de crise similaires à l'avenir.

Bien que cette pandémie entraîne de nombreux défis, elle est également une occasion pour toutes les parties prenantes – décideurs politiques, gouvernements, autorités locales, société civile, secteur privé, organisations internationales - de s'assurer que leurs efforts et leurs décisions, qui façonneront détermineront l'impact à moyen et long terme sur les enfants, sont fermement ancrés dans le respect des droits de l'enfant.

Objectif

C'est dans cet esprit qu'un premier échange de vues du Comité directeur pour les droits de l'enfant (CDENF), est organisé afin de faire le point, au travers de la perspective des droits de l'enfant, sur les enseignements tirés à ce jour de la gestion de la pandémie de la COVID-19 dans les états membres. Cet échange permettra aux membres et observateurs du CDENF de partager leurs points de vue sur la crise du coronavirus. Que devraient faire les responsables de politiques et les décideurs en matière de droits de l'enfant maintenant et pour l'avenir ?

Thèmes de l'échange

Cet échange de trois heures sera divisé en deux sessions pour aborder les dimensions suivantes :

- Quels sont les principaux enseignements tirés de l'adaptation et de la gestion de la pandémie en ce qui concerne la pertinence de l'intégration dans les plans d'intervention sur la COVID-19 de la sécurité, du bien-être des enfants et de la fourniture d'informations adaptées aux enfants ?
- Comment garantir que les systèmes de protection de l'enfance restent opérationnels et efficaces dans de telles situations ? Comment maintenir ou renforcer les procédures de signalement et d'orientation et assurer une gestion efficace des cas pendant et après les périodes de confinement ? Quelles adaptations de la législation et des interventions de protection de l'enfance sont nécessaires pour assurer la continuité des mesures de prévention et de contrôle de la violence pendant une pandémie comme celle de la COVID-19 ?

Enfin il appartiendra aux membres et observateurs du CDEF de conclure ce premier échange en réfléchissant sur les adaptations possible du rôle et des tâches du CDEF, en tenant compte des priorités définies dans la Stratégie du Conseil de l'Europe pour les droits de l'enfant (2016-2021) et de toute action future nécessaire pour conseiller et soutenir les parties prenantes de la protection de l'enfance, y compris le gouvernement, la société civile, les prestataires de services, les OING dans ce contexte.

Agenda - Vendredi 26 juin 2020

14h00-14h10	Discours de bienvenue de Mme Maria-Andriani Kostopoulou, présidente du CDEF
<p>Session I - Cartographie des implications des réponses politiques de la COVID-19 pour les droits de l'enfant et les domaines d'intervention prioritaires du CDEF</p> <p>Thèmes abordés : Quels sont les principaux enseignements tirés de l'adaptation à la pandémie et de sa gestion, en ce qui concerne la pertinence de l'intégration dans les plans d'intervention COVID-19, la sécurité, le bien-être des enfants et la fourniture d'informations adaptées aux enfants ?</p>	
14h10-14h40	<p><i>Intervenants</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Mme Koulla Yiasouma, Commissaire d'Irlande du Nord pour l'enfance et la jeunesse, Présidente de l'ENOC ▪ M. Benoit Van Keirsbilck, Directeur, Défense des enfants international, Belgique ▪ M. Leo Rattlege, Directeur juridique et politique, Réseau international des droits de l'enfant (CRIN)
14h40-15h20	<p>Échange de vues/ Questions et réponses de suivi</p> <p>Cette session vise à examiner les différentes approches, stratégies et mesures adoptées par les États membres qui ont un impact sur les enfants, et comment les plans d'intervention relatifs à la COVID-19 ont pris en compte la sécurité, le bien-être et la fourniture d'informations adaptées aux enfants.</p> <p>Les discussions, au travers d'échange d'expériences entre les délégations sur les réponses actuelles à la pandémie, devraient permettre de mettre en lumière les principaux défis rencontrés, les leçons apprises et les interventions stratégiques possibles pour les surmonter et assurer une meilleure préparation à l'action politique future. Dans ce contexte, les participants sont invités à partager leurs idées sur les domaines opérationnels et les réponses spécifiques qui devraient être prioritaires pour le CDEF dans ses travaux futurs, notamment en ce qui concerne l'identification des priorités pour le développement de la future stratégie du Conseil de l'Europe au-delà de 2021. L'échange traitera notamment des questions suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Comment les États membres collectent-ils les informations provenant des défis quotidiens des décideurs politiques et des praticiens pour éclairer les réponses existantes à la COVID-19, adapter les mesures requises et planifier à l'avance les politiques, protocoles et pratiques futures en matière d'épidémie ? ▪ Existe-t-il des exemples de stratégies et d'interventions qui ont permis de garantir que les droits des enfants étaient correctement intégrés, que les besoins des enfants - et en particulier des enfants des groupes vulnérables - étaient identifiés

	<p>et pris en compte dans les réponses à la COVID-19 ? Quels sont les domaines politiques qui restent les plus problématiques et où des actions par le CDEF pourraient être envisagées ?</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Existe-t-il des exemples d'initiatives réussies de participation des enfants sur les questions de politiques liées à la COVID-19, y compris avec la participation des enfants en situation vulnérable ? ▪ Existe-t-il des risques et des difficultés nouveaux et émergents associés à l'assouplissement des mesures d'enfermement qui doivent être placés au premier rang des priorités des décideurs politiques en ce qui concerne les enfants ?
15h20-15h25	<p>Principaux points à retenir de la session I</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Dr Susanna Greijer, experte du Conseil de l'Europe
15h30-15h40	Pause
<p>Session II - Cartographie des interventions efficaces des réponses COVID-19 par les systèmes de protection de l'enfance et de justice, y compris en ce qui concerne les situations de violence et d'exploitation et d'abus sexuels</p> <p>Thèmes abordés : Comment garantir que les systèmes de protection de l'enfance et de justice restent opérationnels et efficaces dans de telles situations ? Comment maintenir ou renforcer les procédures de signalement et de renvoi et assurer une gestion efficace des cas pendant et après les périodes d'enfermement ? Quelles adaptations de la législation et des interventions en matière de protection de l'enfance sont nécessaires pour assurer la continuité des mesures de prévention et de contrôle de la violence pendant une pandémie telle que COVID-19 ?</p>	
15h40- 16h10	<p><i>Intervenants</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Mme Hanna Vseviiov, Chef de département, Département de l'enfance et de la famille, Ministère des affaires sociales, Estonie ▪ M. George Nikolaidis, Directeur de recherche, Département de la santé mentale et du bien-être social, Institut de la santé de l'enfant, Grèce ▪ Mme Simona Lanzoni, Deuxième vice-présidente du Groupe d'experts sur la lutte contre la violence à l'égard des femmes et la violence domestique (GREVIO) ▪ Dr Louise Crowley, Maître de conférences en droit de la famille, Faculté de droit, University College Cork, Irlande
16h10-16h50	<p>Échange de vues/ Questions et réponses de suivi</p> <p>Les réponses à la COVID-19 ont conduit aux nouveaux protocoles de sécurité en matière de santé publique, à la fermeture d'écoles, à des arrangements incertains en matière de garde d'enfants, à des perturbations du système judiciaire (y compris les procédures et audiences judiciaires, les arrangements en matière de garde), au chômage, à l'isolement social et à des obstacles importants ou au manque d'accès aux services de soutien de base et essentiels pour les enfants et leurs familles. Les enfants sont exposés à des risques accrus d'exploitation, de violence et d'abus. Cette session aborde des questions thématiques sélectionnées par les délégations du CDEF comme présentant des défis particuliers.</p>

	<p>Le débat, grâce à l'échange d'expériences entre les délégations, devrait permettre de mettre en évidence les principaux défis rencontrés, les enseignements tirés et les éventuelles interventions stratégiques pour les surmonter et assurer une meilleure préparation à l'action politique future. Les contributions des États membres et des autres parties prenantes visent à orienter les travaux du CDEF, en particulier de son organe subordonné - le Comité d'experts sur les droits et l'intérêt supérieur de l'enfant dans les procédures de séparation des parents et de prise en charge (CJ/ENF-ISE) - et de son groupe de travail sur les réponses à la violence à l'égard des enfants (CDEF-GT-VAE). L'échange traitera notamment des questions suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Quelles adaptations de la législation et des interventions en matière de protection de l'enfance sont nécessaires pour assurer la continuité des mesures de prévention et de contrôle de la violence pendant une pandémie telle que celle de la COVID-19 ? Comment les professionnels de première ligne, en particulier les travailleurs sociaux, se sont-ils adaptés pour assurer la sécurité des enfants et une gestion adéquate des cas ? ▪ Quelles sont les voies d'accès à l'assistance qui fonctionnent pour les enfants et comment les États ont-ils adapté les procédures de signalement et d'orientation, et les processus de priorisation ? ▪ De nouveaux outils et de nouvelles formations sont-ils nécessaires pour que les agences/institutions puissent continuer à mener efficacement des enquêtes sur les abus et les négligences envers les enfants et à servir efficacement les enfants ? ▪ Quelles sont les interventions nécessaires pour garantir que le système judiciaire reste fonctionnel et s'aligne sur l'intérêt supérieur de l'enfant ?
<p>16h40-16h50</p>	<p>Principales conclusions de la session II</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Dr Susanna Greijer, experte du Conseil de l'Europe
<p>16h50-17h00</p>	<p>Remarques de clôture par Mme Regína Jensdóttir, Cheffe de la Division des droits de l'enfant et Coordinatrice des droits de l'enfant du Conseil de l'Europe</p>